

Doctorat: par où commencer?

Par **Aurel971**, le **24/06/2015** à **22:01**

Bonjour à tous,

J'envisage d'écrire une thèse. J'ai déjà un directeur de thèse. Je dois créer ma biblio et décrire sur 4-5 pages mon "projet de thèse".

Le problème c'est que pour trouver ma biblio, je ne sais par où commencer, ni où me rendre.

Ceux qui ont déjà l'expérience du "début de thèse" pourriez vous m'indiquer le début du chemin ?

Merci d'avance

Par **Yn**, le **25/06/2015** à **10:17**

[citation]Ceux qui ont déjà l'expérience du "début de thèse" pourriez vous m'indiquer le début du chemin ? [/citation]

Même principe que pour le mémoire de M2. Tu ne découvres pas totalement le monde de la recherche en thèse, tu as déjà une expérience.

Commencer par bibliographie, c'est étrange. Personnellement, je procède toujours ainsi :

1/ Quel est l'état du droit positif sur la question ? Bref, comment ça marche ? Que dit la loi, la jurisprudence, la pratique ? Si ce premier point n'est pas au clair, tu ne peux pas avancer. Arrivé en thèse, tu as normalement déjà fait le gros du boulot sur ce point, c'est-à-dire que tu ne découvres pas le sujet.

2/ Quels sont les problèmes posés ? La question découle du 1/, si tu pars sur un sujet de thèse, il y a forcément des problèmes, des choses qui ne sont pas satisfaisantes ou encore des zones inexplorées. C'est finalement ici que débute le travail de recherche : exposer le droit positif, l'organiser et identifier les problèmes, c'est déjà faire une bonne partie du boulot (j'ai parfois une section entière consacrée à cette étape d'identification du problème).

3/ Quelle(s) réponse(s) apporter ? Parfois, tu as des réponses, ou brides de réponses, qui sont apportées par l'étape 1, parfois non, il faut alors se creuser la tête. Mais dans tous les cas, c'est ici que ton imagination va être utile, il faut utiliser toutes - je dis bien toutes - tes connaissances pour essayer d'apporter des réponses

Voilà comment je travaille, sachant qu'il ne faut pas oublier - spécificité de la thèse oblige - de

mentionner les débats théoriques sous-jacents à ces recherches. Il n'y a pas vraiment de règles ou de place pour les exposer, mais il faut selon moi toujours partir du pratique pour remonter vers le théorique. C'est au plan théorique que la bibliographie - la discussion doctrinale - est utile car tu peux ensuite revenir à la pratique. Bref, le voyage suivant : pratique -> théorie -> pratique.

Après, tu peux appliquer ce schéma à l'ensemble de ta thèse, mais tu le répètes souvent en pratique : ta démonstration générale se divise en plusieurs sous-démonstration, et tu procèdes ainsi pas à pas.

Par **Fax**, le **25/06/2015** à **10:27**

Merci pour ces infos, j'en profite aussi même si je ne suis pas l'auteur du post ;)

Par **Aurel971**, le **25/06/2015** à **14:52**

Yn,

Je te remercie pour toutes ces infos qui me sont déjà d'une grande aide.